

# Conférences, bibliographie et revue de presse



Niveau d'étude  
Master 1



ECTS  
6 crédits



Volume horaire  
46h



Période de  
l'année  
Semestre 1

## Présentation

### DESCRIPTION

Cette unité d'enseignement propose un programme complet combinant « conférences transversales » et « bibliographie et revue de presse », afin d'offrir aux étudiants une approche approfondie des enjeux environnementaux sous différents angles : juridiques, économiques et scientifiques.

Le programme se divise en trois grandes parties :

1. Cycle de conférences : Ce cycle couvre une large gamme de thématiques environnementales, telles que le changement climatique, l'eau et son prix, la gestion de crise (crues, risques naturels, ), la gouvernance et les politiques environnementales / aménagement du territoire, l'observation de la Terre, l'agroécologie, l'écologie politique, l'économie et le risque, la transition énergétique, les ressources en énergie, l'économie circulaire et l'anthropocène. Ces conférences seront suivies d'un travail de restitution (soutenances orales) en groupe au sein de la promotion.
2. Bibliographie et revue de presse : Ce volet introduira les étudiants à la recherche documentaire, en abordant la définition des sources fiables et la distinction entre littérature scientifique et presse généraliste. Les étudiants exploreront des bases de données académiques (PubMed, Scopus, Cairn, Google Scholar...), la presse en ligne et des outils de veille (flux RSS, agrégateurs). Ils apprendront la méthodologie de la revue de presse : choix des thématiques, veille informationnelle et analyse critique des Le volet inclura également la présentation

des normes bibliographiques et des styles de citation usuels (APA, Vancouver, MLA...) ainsi que l'utilisation d'outils comme Zotero et Mendeley pour la gestion des références. En outre, les étudiants seront formés à la rédaction et à la synthèse, notamment à la structuration d'une bibliographie thématique et à la réalisation d'une revue de presse argumentée. Des exercices pratiques consisteront à constituer une bibliographie sur un thème choisi par groupe imposé et à réaliser une revue de presse. La restitution se fera sous forme d'oraux (un intermédiaire et un final), ainsi que d'un rapport bibliographique.

3. Instruments réglementaires : Ce dernier volet vise à doter les étudiants des outils théoriques et pratiques nécessaires pour comprendre et appliquer les dimensions juridiques et économiques des politiques. Cela inclut une introduction aux principaux cadres réglementaires environnementaux, tels que les installations classées (ICPE), la gestion des déchets, la législation sur l'eau, ainsi que les certificats d'économies d'énergie et la cartographie des relations contractuelles et financières entre les différents intervenants. Les étudiants seront également sensibilisés au raccordement indirect des installations de production et de consommation, ainsi qu'au débiteur de l'obligation de remise en état des sites et sols pollués. En outre, le programme abordera des sujets spécifiques comme l'hydrogène, les appels d'offres pour les projets d'énergie et l'éolien offshore, afin de fournir une compréhension complète des enjeux réglementaires actuels dans le secteur de l'environnement.

### OBJECTIFS

Développer des connaissances approfondies dans le domaine du risque et de l'environnement. Maîtriser les mécanismes juridiques et économiques liés à

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

l'environnement, à l'achat durable et à la gestion de crise. S'exprimer oralement dans le cadre de présentations de groupe. Savoir intégrer les enjeux réglementaires et économiques dans une stratégie professionnelle ou collective.

## HEURES D'ENSEIGNEMENT

---

|   |                 |     |
|---|-----------------|-----|
| Conférences,<br>bibliographie et revue de<br>presse | Cours Magistral | 16h |
|---|-----------------|-----|

|   |                 |     |
|---|-----------------|-----|
| Conférences,<br>bibliographie et revue de<br>presse | Travaux Dirigés | 30h |
|---|-----------------|-----|

## PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

---

Cette UE s'adresse à des étudiants disposant d'un socle en sciences de l'environnement, en droit, en gestion ou en développement durable. Une familiarisation avec les principes du droit ainsi que les enjeux économiques et environnementaux facilitera l'assimilation des contenus.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**